

REGLEMENT : GRAND PRIX DE LA VILLE DE LONS LE SAUNIER AU DOMAINE DU VAL DE SORNE

VENDREDI 4 – SAMEDI 5 & DIMANCHE 6 JUILLET 2025

Ce règlement complète le règlement général des épreuves fédérales amateurs

Conditions de participation

Compétition ouverte à tout joueur licencié FFGOLF ayant acquitté le Droit de jeu fédéral de 40 euros ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.

Les joueurs doivent **avoir fait enregistrer par leur club** leur certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2025.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site FFG et justifier son index par une attestation transmise par une Fédération reconnue. La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Autorisations parentales d'intervention pour mineurs et de contrôle antidopage.

Index Messieurs : inférieur à 11.4 à la date de clôture d'inscription.

Index Dames : inférieur à 14.4 à la date de clôture d'inscription.

Formule de jeu et Départs

54 trous stroke play, 18 trous par jour avec un cut après 36 trous. Seront qualifiés :

Les 60 premiers messieurs

Et les 15 premières dames

(et les ex-aequo).

1er et 2eme tour : tirage des départs en respectant l'ordre imposé par blocs – joue le bloc 2, puis le bloc 1 et ensuite les blocs 3 et 4 (1.2.1-4 §7 dans tirage des départs du Vademecum).

Cut et dernier tour : le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats. Lorsqu'il existe plusieurs catégories, les joueurs ou joueuses jouent pour le titre dans leur catégorie et devront être regroupés dans les 10 derniers départs.

Epreuve non-fumeur : voir § 1-2-2 (5) du Vademecum

Droits d'inscription (voir § 1.2.1-4 (10) du Vademecum)

Les droits d'engagement comprenant les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement :

-Adultes: **110** euros (3 jours de compétition)

-Pour les licenciés FFGolf de 19 à **24** ans (nés entre 2001 et 2006), **65 euros**

-Pour les licenciés FFGolf de 18 ans et moins (nés en 2007 ou après) : **50 euros**

-Membres du Club : 50€ (tarif préférentiel pour les membres)

SCRATCH :

Le joueur peut annuler sa participation jusqu'à la date de clôture des inscriptions. Dans cette hypothèse les droits d'engagement sont remboursés.

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions.

Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, peut se voir refuser l'accès aux Grands Prix suivants. Tout joueur qui n'aurait pas réglé ses droits d'engagement à un précédent Grand Prix doit être refusé jusqu'à complet règlement des sommes dues.

Le Comité de l'épreuve informera la Ligue de ces cas. La Ligue devra informer le Comité d'épreuve des Grands Prix suivants des refus à notifier.

Inscriptions :

Le nombre maximum pour un Grand Prix comportant plus de 2 tours est limité à 144 dont 39 dames minimum et 14 Wild cards maximum (ou limité à 156, dont 42 dames minimum et 15 Wild cards maximum, si des départs des deux premiers tours en deux vagues sont organisés sur les deux tees 1 et 10 – Voir Vadémécum 1.2.1-4 (7) § Forme de jeu)

Clôture des inscriptions **2 semaines avant le début de l'épreuve**

La liste des joueurs retenus sera publiée **10 jours avant le début de l'épreuve**

Inscription via formulaire à renvoyer par courrier ou mail (info@valdesorne.com)

La publication des horaires de départs pourra se faire au plus tard à midi la veille du premier jour.

La sélection se fera avec priorité:

1/ au classement W-WAGR et Mérite Amateur (voir &1.4.4.b du Vadémécum)

2/ Le classement au Mérite National Amateur

3/ L'Index

4/ La date d'arrivée de l'inscription

Suivi du règlement (par chèque ou CB via VAD)

Païement en CB au golf

Marques de départs

Messieurs : Repères II (blancs)

Dames : Repères IV (bleus)

Pas de groupe mixte

Départage

En cas d'égalité pour la 1ère place du grand prix Messieurs et/ou du grand Prix dames, un play-off trou par trou sera organisé sur le trou 18 avec les joueurs concernés.

N.B. : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Classement

Pour la série Messieurs :3 prix Bruts

Pour la série Dames :3 prix Bruts

Remise des Prix

Le dimanche 6 JUILLET à l'issue de la compétition suivie du verre de l'amitié

Comité de l'Epreuve

Un représentant du club organisateur

Un représentant du corps arbitral

Un représentant de la ligue (qui peut être un des autres arbitres)